

AVIS DE MARCHE

1. Maître d'Ouvrage : Commune de Saint-Amarin

Mairie - 55, rue Charles de Gaulle, 68550 SAINT-AMARIN
Tél : (03) 89 82 62 05 – Fax : (03) 89 82 71 22
E-mail : mairie@ville-saint-amarin.fr
Site internet : www.ville-saint-amarin.fr
Profil d'acheteur : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

2. Assistant au Maître d'Ouvrage : ADAUHR – ATD, 16a Avenue de la Liberté – BP 60467 – 68020 COLMAR CEDEX – Tél : 03 89 30 13 30 – Fax : 03 89 30 13 31

3. Objet du marché :

Marchés de prestations intellectuelles relatifs au projet de **misés en accessibilité de la mairie et de l'école élémentaire** :

- Lot 1 : Marché de maîtrise d'œuvre
- Lot 2 : Marché de contrôle technique
- Lot 3 : Marché de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

4. Procédure :

Marchés passés en procédure adaptée (MAPA), en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics.

5. Conditions de participation :

Composition du dossier de candidature et modalités de transmission au Maître d'Ouvrage décrites dans les règlements de consultation (Spécifique lot 1 et Commun aux lots 2 et 3).

6. Critères de sélection des candidats admis à négocier

Sélection des candidats appréciée en fonction des critères énoncés dans les règlements de consultation.

7. Nombre de candidats admis à remettre une offre et à négocier : pour le seul lot 1, au minimum 3

8. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les règlements de consultation.

9. Conditions de délai :

- Date limite de réception des candidatures (3 lots) : le mardi **21 novembre 2017** à 12 heures
- Date limite de réception des offres (lots 2 et 3) : le mardi **21 novembre 2017** à 12 heures
- Date limite de réception des offres (lot 1 uniquement) : le mardi **5 décembre 2017** à 12 heures

Renseignements complémentaires : se référer aux règlements de consultation, qui peuvent être téléchargés sur le profil d'acheteur.

10. Date d'envoi du présent avis à la publication : le lundi 16 octobre 2017.

Charles WEHRLLEN, Maire de SAINT-AMARIN

